

Coup de Théâtre

1: Mélissa Carter - spectatrice

Les rideaux viennent de se fermer. Les lumières se rallument et le public sort par les portes. Je reste assise dans mon siège, j'ai du mal à respirer, j'ai affreusement mal au milieu du dos, quelqu'un m'a donné un coup dans le dos avec un couteau. Comment est-il ? Je ne sais pas, mais il me fait atrocement mal. Personne ne m'a vu et je pense que ma fin est proche.

2: Max Helly – agent d'entretien

Je viens faire le ménage comme tous les samedis. La salle est vide. J'entre dans la salle, je commence à nettoyer quand tout à coup je vois une femme d'une trentaine d'années dans un des fauteuils, au premier rang. Elle est inconsciente et elle paraît... morte ! J'appelle la police et les pompiers qui arrivent dans les minutes qui suivent. Ils emmènent la femme à l'hôpital et me questionnent sur ce que j'aurais vu ou entendu.

3: Charline Mimosa – infirmière

Cette nuit, nous avons accueilli plusieurs patients en salle de réveil, mais une sortait du lot. Je ne savais pas trop pourquoi mais elle m'intriguait. Elle avait des cheveux noirs, qui lui arrivaient juste au-dessus des épaules et le teint très pâle. Elle a dû être opérée en urgence car son pronostic vital était engagé. Elle avait été poignardée dans une salle de théâtre. On a cru ne pas pouvoir la sauver car son dos était méconnaissable et bien abîmé.

4: Max Helly - agent d'entretien

Une femme est venue toquer à la porte de mon appartement, elle avait une allure élégante et soignée. Elle se présenta et entra, elle s'appelait Chanelle Carambar et était l'inspectrice qui s'occupait de l'affaire « Mélissa Carter ». Je pensais à cette affaire jour et nuit, j'étais encore sous le choc de cette découverte. Chanelle venait me questionner car elle n'avait encore aucune piste fiable : pas de suspect, pas de mobile. La victime n'était pas encore en état de répondre aux questions. Elle était faible et fatiguée, mais en vie.

La détective s'assit dans un fauteuil et me demanda :

« - Que savez-vous sur la victime ?

-Oh, je ne sais absolument rien d'elle, je peux juste vous dire que personne n'avait dû l'accompagner, sinon quelqu'un aurait appelé la police en voyant cette femme inanimée.

- Hum, la victime pouvait être accompagnée. Si elle n'est pas venue seule, son accompagnateur pourrait être le coupable.

- Avez-vous demandé à l'ouvreuse si elle se rappelait avoir vu la femme ?

- J'ai évidemment été la voir mais elle ne se souvenait pas de la victime. Elle m'a dit qu'elle avait peut-être acheté son billet par internet et avait donc juste à scanner un QR code sur le capteur pour entrer dans la salle.

- Ah oui au fait, je ne sais pas si ça peut vous intéresser, mais j'ai rencontré un spectateur qui était présent dans la salle au moment du crime et il m'a dit avoir entendu un rire très fort, ressemblant à un cri d'animal : ce rire venait du premier rang.

-Bien, je vous remercie de m'avoir accueillie, je dois continuer mon enquête. Au revoir. »

5: Chanelle Carambar - détective

Je sors de chez Mr. Helly, il n'a pas fait avancer mon enquête, pas d'un poil. Je pense que je ne pourrais pas avoir d'information intéressante avant d'avoir parlé à la victime. J'ai été voir sa famille et ils n'ont vraiment aucune raison de la tuer. Enfin, c'est ce qu'ils m'ont dit...

L'hôpital m'a appelée, Mélissa va mieux, je peux aller la voir mais je ne dois pas rester plus d'une demi-heure car elle a encore besoin de repos.

Je viens maintenant d'arriver à l'hôpital, j'entre dans sa chambre. Elle est assise sur son lit et elle lit un magazine. Elle pose alors sa revue et m'invite à m'asseoir sur une chaise, à côté d'elle. Elle ne semble pas méfiante. Je me présente alors et commence à lui poser quelques questions. Elle est encore très fatiguée. Je sors mes affaires : papier, pochette, dictaphone et mon fidèle stylo quatre couleurs.

« - Pour commencer, avez-vous vu quelque chose de suspect avant votre agression ?

- Eh bien, j'étais assise, les rideaux venaient de se refermer quand j'ai senti quelque chose rentrer dans mon dos. Cela venait de derrière, j'en suis sûre ! Pour ce qui est des détails, je ne m'en souviens plus trop. J'ai entendu quelqu'un souffler bruyamment puis se lever brusquement derrière moi.

- Très bien. Avez-vous vu des personnes que vous connaissiez ? Étiez-vous accompagné ce jour-là ?

- J'étais seule. Mon mari n'avait pas pu venir parce qu'il avait une réunion importante avec ses employés. Je n'ai vu personne que je connaissais, je n'ai aperçu que mes voisins de siège : une nonagénaire qui venait voir son fils qui jouait dans la pièce et un monsieur moustachu qui était seul et semblait connaître la pièce par cœur.

- Une toute dernière question, auriez-vous une idée de la personne qui voudrait commettre une telle chose ?

- Je ne sais pas. Il n'y a pas tellement de monde avec qui je ne m'entends pas. Mais je suppose que vous aimeriez un nom donc je vais vous en donner. Il y a deux personnes avec qui je ne m'entends pas dans ma vie : Patrick Pichon et Kamila Kiri (prononcer en rroulant le r, elle insiste sur ce point). Patrick Pichon, c'est un homme que je connais depuis le lycée. Il ne m'aime pas. Il pourrait m'en vouloir car j'ai une vidéo de lui où on le voit en train de sucer son pouce d'orteil en écoutant « les sardines » de Patrick Sébastien. Il était très souple à 19 ans vous savez. Et puis, il y a Kamila, elle, c'est une collègue de travail. On ne s'entend pas parce qu'on est en concurrence, on

veut toutes les deux le même poste : être l'assistante en chef de notre patron. La perdante est renvoyée et la gagnante a le poste.

- Bien. Merci pour ces précieuses informations. Au revoir. »

Pff... ! Elle ne m'a quasiment rien apporté ! Je ne sais pas comment faire. Je crois que je vais aller interroger les personnes qui étaient assises à côté de la victime.

Ça y est, j'ai réussi à avoir les noms ainsi que les adresses que je voulais ! Je suis donc en route pour aller voir mes deux « témoins », les voisins de siège, je commence par la vieille dame.

J'entre chez elle. Elle a l'air heureuse de me voir. Elle me propose du thé et des petits gâteaux mais je lui réponds que je suis là pour quelques minutes : juste le temps de lui poser quelques questions. Elle me dit que Mme Carter avait un drôle de rire qui, d'après elle, ressemblait au hennissement d'un cheval. Elle me parle beaucoup mais pas de l'agression. Au bout d'un moment, un long silence s'installe parce qu'elle ne trouve plus rien à me dire. Alors, j'en profite pour lui dire au revoir et « m'enfuir » avant qu'elle ne retrouve un autre sujet de conversation.

« L'homme moustachu », qui se nommait Gilbert Guillerne, m'a affirmé la même chose que la femme : la victime rigolait d'un rire très fort et bizarre. Il m'a aussi expliqué qu'un homme habillé en noir qui avait un air bourru s'est plaint du rire de la jeune femme plusieurs fois. A en croire Gilbert, cet homme était bourru, sans humour et extrêmement énervé contre la victime.

Je pense enfin avoir trouvé la clé de l'énigme. Il me reste juste à aller voir cet inconnu et le tour sera joué.

J'arrive chez l'homme mais je ne suis pas seule : avec moi, il y a deux policiers, si mes calculs sont bons, c'est cet homme qui a tenté de tuer Mélissa Carter. Je lui demande de s'asseoir afin de l'interroger. La conversation se passe plutôt bien. Je lui parle de la pièce de théâtre, de l'agression, il n'a pas l'air inquiet. Quand tout à coup, je lui demande s'il a remarqué une femme qui riait comme un cheval. Il me réponds alors : « Oh oui ! Ça m'a beaucoup énervé ! Elle m'a gâché mon spectacle cette fille ! Et je... ». Il s'arrête au milieu de sa phrase. Je lui demande s'il va bien. Il me réponds que oui, puis il nous demande de partir car il a soudainement un rendez-vous urgent.

Bizarre.

Déjà que j'ai des doutes, mais là, je le soupçonne carrément... Soudain, il a un geste de violence brusque. Heureusement, les policiers l'attrapent, le mettent à terre, lui passent les menottes et le font entrer dans leur voiture. Il est alors mis en garde à vue pendant les vingt-quatre heures qui arrivent...

6: Charline Mimosa - infirmière & spectatrice de l'audience

Aujourd'hui, c'est le jugement de Michel Rok. On va savoir s'il est coupable ou non de l'agression de Mélissa Carter.

J'entre dans la salle, j'assiste à l'audience. Quand je vois Michel, je crois l'avoir déjà vu quelque part. Je me souviens ! Au début de mes études, j'ai travaillé dans un hôpital psychiatrique et il y était ! Il était là parce qu'il avait tenté d'assassiner quelqu'un, il avait cru que la personne en question lui avait dit : « Tue-moi ! ». Je vais donc parler au juge.